

Parcoursup 2021 : « forte cohérence » entre doublettes d'enseignements et vœux des lycéens (Sies)

News Tank Éducation & Recherche -
Paris - Actualité n°240561 - Publié le 31/01/2022 à 16:50

Imprimé par Xavier Teissedre - abonné #13929 - le 04/02/2022 à 11:12



© Coimbra Group

- « On observe une forte cohérence entre les choix d'enseignements de spécialité effectués en terminale et les vœux formulés par les candidats sur Parcoursup ; et tout au long de la procédure, les profils des candidats recevant une proposition se diversifient.
- Ce sont le niveau scolaire et la mention obtenue au baccalauréat qui apparaissent comme les facteurs les plus déterminants pour recevoir rapidement une proposition.
- Finalement, les candidats poursuivent leurs études dans une formation en rapport avec leur choix d'enseignement de terminale, même quand ils avaient choisi de suivre des enseignements de spécialité rares au lycée. »

Telles sont les trois observations principales du Sies (Sous-direction des systèmes d'information et des études statistiques) dans une note d'information consacrée à Parcoursup et au nouveau baccalauréat, dont la première promotion est diplômée en 2021, publiée le 24/01/2022.

La réforme du baccalauréat, pleinement en vigueur depuis la rentrée 2020, a supprimé les séries générales au profit d'un tronc commun assorti de disciplines d'enseignement de spécialité, par triplette en première et doublette en terminale.

Parmi les néo-bacheliers généraux candidats sur Parcoursup en 2021, 20 % avaient choisi la doublette mathématiques, physique-chimie, la plus fréquemment choisie en terminale. Puis, 15 % d'entre eux ont suivi la doublette SES (Sciences économiques et sociales), HGGSP (Histoire-géographie, géopolitique et sciences politiques), et 13 % la doublette physique-chimie, SVT (Sciences et vie de la Terre).

Des vœux qui varient en fonction des doublettes d'enseignements de terminale

Si de manière générale, les bacheliers généraux plébiscitent la licence dans leurs vœux sur Parcoursup, pour 42 % d'entre eux, cela varie en fonction de la doublette d'enseignements en terminale.

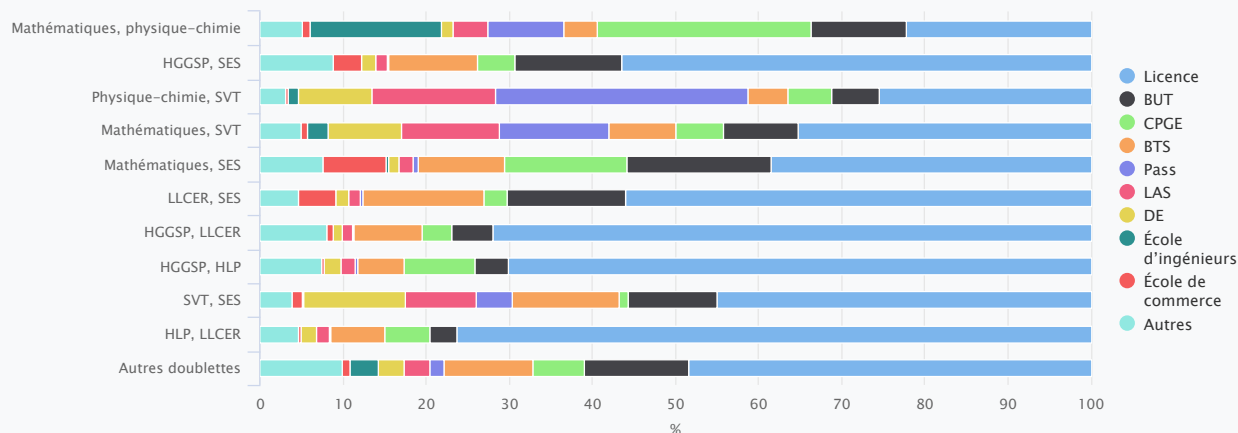
Ainsi, la licence est choisie par 76,3 % des candidats ayant choisi la doublette HLP (Humanités, littérature et philosophie), LLCER (Langues, litté-

ratures et civilisations étrangères et régionales), 72 % pour HGGSP (Histoire-géographie, géopolitique et sciences politiques), LLCER et 70 % pour HGGSP, HLP. À l'inverse, pour les candidats avec une doublette scientifique, la licence est moins souvent demandée : 22,2 % des mathématiques, physique-chimie et 25,4 % des physique-chimie, SVT (Sciences et vie de la Terre).

Les proportions de bacheliers ayant choisi les autres types de formations proposées sur Parcoursup varient également selon la doublette d'enseignements. Le Sies (Sous-direction des systèmes d'information et des études statistiques) note ainsi :

- « Pour les candidats avec une doublette scientifique, qui combine les mathématiques, la physique-chimie et, dans une moindre mesure, les SVT, SI (Sciences de l'ingénieur) et NSI (Numérique et sciences informatiques), les CPGE (Classe préparatoire aux grandes écoles) scientifiques et les écoles d'ingénieurs sont plus souvent demandées que les licences.
- Les candidats ayant fait des SVT demandent plus souvent des études de santé (Pass (Parcours d'accès spécifique en santé), LAS (Licence avec option accès santé) ou DE (Diplôme d'Etat) sanitaire et social).
- Quand les candidats ont suivi l'enseignement SES (Sciences économiques et sociales) en terminale, leurs choix s'orientent plus fréquemment vers une licence, un BUT (Bachelor universitaire de technologie) ou un BTS (Brevet de technicien supérieur).
- Enfin, les candidats ayant suivi un enseignement LLCER ou HGGSP souhaitent poursuivre majoritairement leurs études dans une licence. »

Répartition des vœux Parcoursup selon la doublette de terminale en 2021



Note : HGGSP : Histoire, géographie, géopolitique, sciences politiques
 LLCER : Langues, littératures et cultures étrangères et régionales
 HLP : Humanités, littérature et philosophie
 DE : diplôme d'État sanitaire et social

Source(s) : Mesri-Sies

1 à 11 sur 11

1

Doublettes	Licence (%)	BUT (%)	CPGE (%)	BTS (%)	Pass (%)	LAS (%)	DE (%)	École d'ingénieurs (%)	École de commerce (%)	Autres (%)
Mathématiques, physique-chimie	22,2	11,5	25,7	4,0	9,1	4,3	1,4	15,8	0,9	5,1
HGGSP, SES	56,5	12,8	4,5	10,7	0,2	1,4	1,7	0,0	3,3	8,9
Physique-chimie, SVT	25,4	5,8	5,3	4,8	30,4	14,8	8,8	1,3	0,3	3,1
Mathématiques, SVT	35,2	9,1	5,7	8,0	13,2	11,8	8,8	2,5	0,9	4,9
Mathématiques, SES	38,5	17,3	14,8	10,3	0,7	1,7	1,2	0,3	7,6	7,6
LLCER, SES	56,0	14,3	2,8	14,6	0,3	1,4	1,6	0,0	4,4	4,7
HGGSP, LLCER	72,0	4,9	3,5	8,3	0,2	1,1	1,2	0,0	0,8	8,0
HGGSP, HLP	70,0	4,0	8,5	5,7	0,2	1,7	2,1	0,0	0,2	7,5
SVT, SES	45,0	10,7	1,1	12,8	4,3	8,6	12,2	0,2	1,2	3,9
HLP, LLCER	76,3	3,3	5,4	6,5	0,2	1,5	1,9	0,0	0,3	4,6
Autres doublettes	48,3	12,7	6,1	10,8	1,6	3,1	3,2	3,3	1,0	9,9

1 à 11 sur 11

1

Note : HGGSP : Histoire, géographie, géopolitique, sciences politiques

LLCER : Langues, littératures et cultures étrangères et régionales

HLP : Humanités, littérature et philosophie

DE : diplôme d'État sanitaire et social

Source(s) : Mesri-Sies

Une cohérence entre les doublettes d'enseignements et les vœux sur Parcoursup

Du côté des formations d'enseignement supérieur, le Sies constate qu'elles attirent les vœux de profils différents, avec des doublettes d'enseignement différentes, en fonction du type de formation demandée.

Licence, LAS et Pass

D'abord, les candidats faisant un vœu en licence ont les profils les plus diversifiés, car ils choisissent un domaine de licence qui correspond à au moins un des enseignements de spécialité suivis en terminale.

« Ainsi, les candidats ayant suivi des mathématiques, de la physique-chimie ou des SVT font plus souvent un vœu dans une licence du domaine STS (Sciences-technologies-santé)/Staps (Sciences et technologies des activités physiques et sportives). À l'inverse, les candidats ayant suivi une spécialité LLCER (Langues, littératures et civilisations étrangères et régionales) demandent plus souvent une licence du domaine ALL (Arts lettres et langues). En DEG (Droit-économie-gestion), on retrouve plus fréquemment des candidats ayant suivi SES en terminale. »

Dans les formations en santé (Pass, LAS et DE sanitaires et sociaux), on retrouve plus souvent des candidats avec la spécialité SVT. Ainsi, les Pass et les LAS sont demandés d'abord par les doublettes physique-chimie, SVT (54,5 % et 38,3 %), puis les doublettes mathématiques, physique-chimie (24,8 % et 17 %) et enfin par les doublettes mathématiques, SVT (13,2 % et 17 %).

BUT et BTS

Du côté des bachelors universitaires de technologie, la doublette mathématiques, physique-chimie représente 21,3 % des candidats, mais est davantage représenté pour les BUT production (42 %). Vient ensuite la doublette HGGSP, SES, qui a été suivie par 17,3 % des candidats en BUT, davantage cette fois pour les BUT services (29 %).

Concernant les BTS, comme en licence, les profils sont diversifiés et correspondent aux spécialités choisies. Ainsi, si la doublette mathématiques, physique-chimie représente 9,6 % des candidats au total, elle compte pour 31 % des candidats en BTS production. De même, la doublette SES, HGGSP a été choisie par 18,7 % toutes spécialités de BTS confondues, mais représente 21 % des candidats en BTS services.

CPGE

Pour les CPGE, la doublette mathématiques, physique-chimie représente la moitié des candidats (52,1 %), une proportion logiquement renforcée pour les CPGE scientifiques (82 %).

Il existe ensuite de fortes disparités en fonction du type de CPGE : la doublette mathématiques, SES représente 9,9 % des candidats en classes prépa mais compte pour 38 % des candidats en CPGE économiques ; quand la doublette SES, HGGSP représente 6,8 % pour l'ensemble des CPGE mais 21 % pour les littéraires.

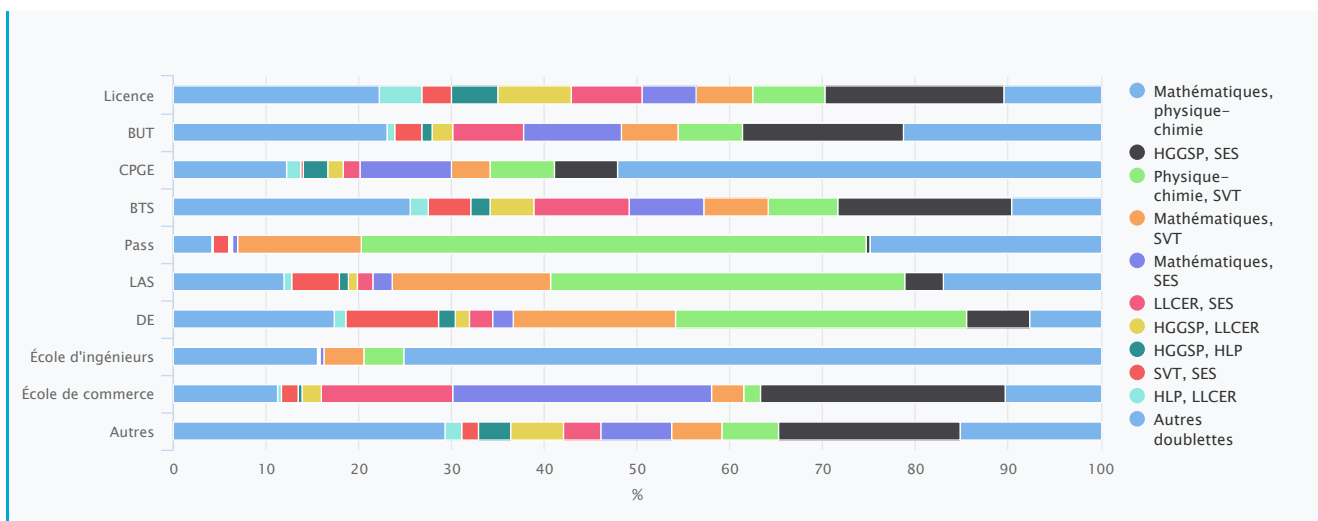
Par ailleurs, dans ces CPGE littéraires, on note aussi l'importance des autres doublettes qui représentent 34 % de leurs candidats contre 20 % de l'ensemble des candidats néo-bacheliers de Parcoursup.

Écoles post-bac

Les écoles d'ingénieurs post-bac sont très majoritairement demandées par les candidats ayant suivi la doublette mathématiques, physique-chimie (75 %), puis par ceux ayant fait en terminale physique-chimie, SVT (4 %) et mathématiques, SVT (4 %).

Pour les écoles de commerce et de management post-bac, deux doublettes représentent plus de la moitié des lycéens ayant formulé un vœu pour leurs formations : 27,9 % des candidats avaient choisi mathématiques, SES et 26,4 % HGGSP, SES.

Répartition des vœux Parcoursup selon la doublette par type de formation en 2021



Source(s) : Mesri-Sies

1 à 10 sur 10 1

Formation souhaitée	Mathématiques, physique-chimie (%)	HGGSP, SES (%)	Physique-chimie, SVT (%)	Mathématiques, SVT (%)	Mathématiques, SES (%)	LLCER, SES (%)	HGGSP, LLCER (%)	HGGSP, HLP (%)	SVT, SES (%)	HLP, LLCER (%)
Licence	10,4	19,3	7,8	6,0	5,9	7,6	7,9	5,0	3,2	4,6
BUT	21,3	17,3	7,0	6,1	10,6	7,7	2,1	1,1	3,0	0,8
CPGE	52,1	6,8	7,0	4,2	9,9	1,7	1,7	2,7	0,3	1,4
BTS	9,6	18,7	7,5	7,0	8,1	10,2	4,7	2,1	4,6	2,0
Pass	24,8	0,4	54,5	13,2	0,6	0,2	0,1	0,1	1,7	0,1
LAS	17,0	4,1	38,3	17,0	2,2	1,6	1,0	1,0	5,1	0,8
DE	7,7	6,7	31,5	17,5	2,1	2,5	1,6	1,8	10,0	1,3
École d'ingénieurs	75,1	0,1	4,2	4,3	0,5	0,1	0,0	0,0	0,2	0,0
École de commerce	10,2	26,4	1,8	3,5	27,9	14,1	2,1	0,4	1,9	0,4
Autres	15,2	19,6	6,1	5,4	7,6	4,1	5,7	3,4	1,8	1,8

1 à 10 sur 10 1

Note : HGGSP : Histoire, géographie, géopolitique, sciences politiques
 LLCER : Langues, littératures et cultures étrangères et régionales
 HLP : Humanités, littérature et philosophie
 DE : diplôme d'État sanitaire et social

Source(s) : Mesri-Sies

Un recrutement cohérent avec les enseignements des candidats

« Les formations appellent tout des candidats qui ont suivi des enseignements de spécialités qui correspondent aux enseignements de la formation », indique le Sies.

Ainsi, globalement, les formations scientifiques, quelles qu'elles soient, recrutent des profils scientifiques majoritaires parmi les candidats. Les CPGE scientifiques et les écoles d'ingénieurs appellent en premier des candidats ayant suivi les enseignements de mathématiques, physique-chimie ou SVT et n'ont pas besoin d'appeler des candidats avec un autre profil. Il en est de même, pour les formations en Pass et en LAS.

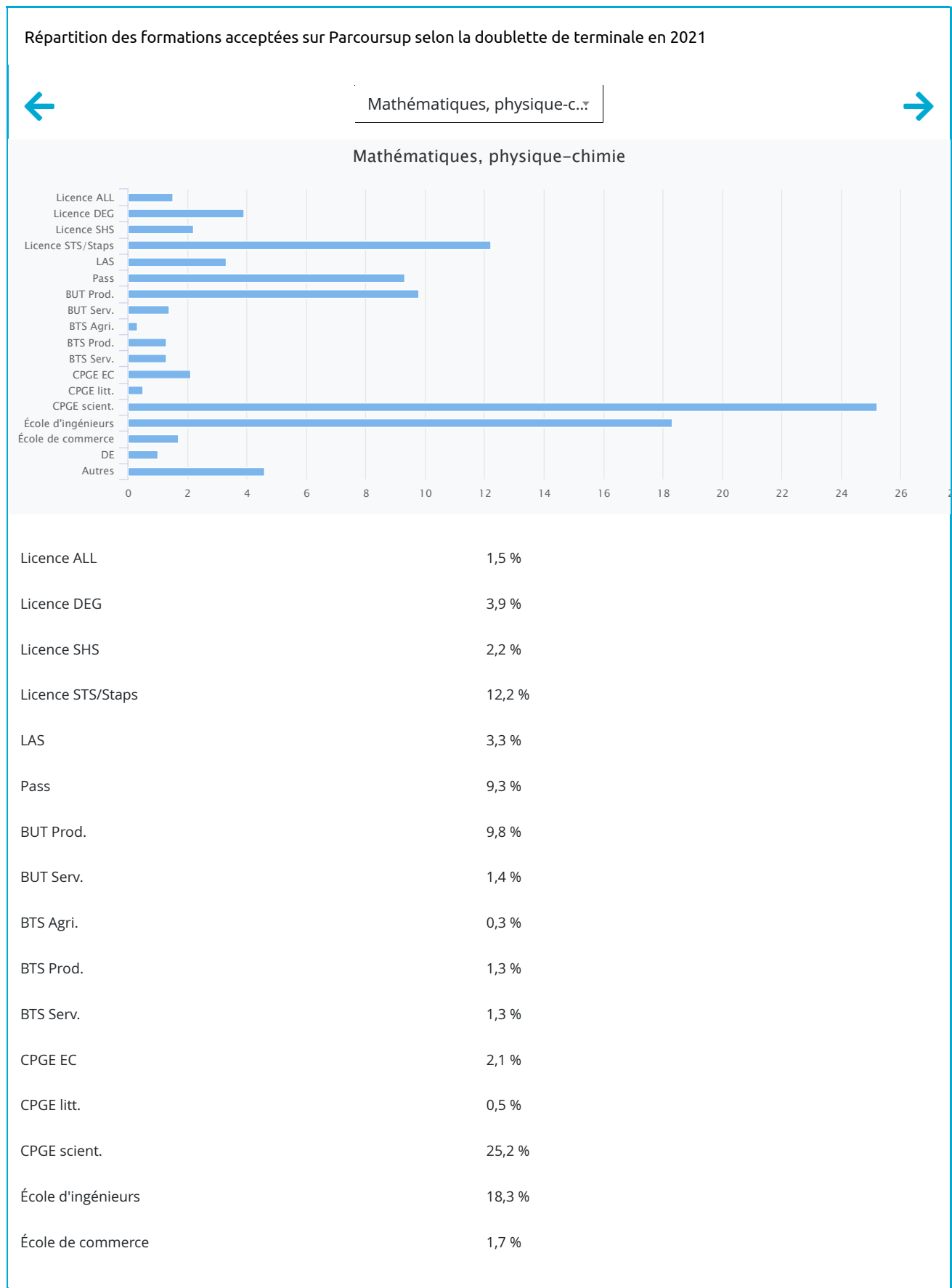
À l'inverse, les licences appellent des profils plus diversifiés d'étudiants, mais ont aussi reçu des candidatures beaucoup plus variées.

Les formations acceptées par les candidats correspondent à leurs vœux

La répartition des acceptations selon les formations est très proche de la répartition des vœux. Quasiment un bachelier sur deux accepte une licence, un sur dix une CPGE et 8 % un BTS. Les affectations sont différentes selon les doublettes.

Ainsi, 25,2 % des candidats faisant mathématiques, physique-chimie accepte une CPGE scientifique et 18,3 % une école d'ingénieurs. En outre, 41,6 % des bacheliers avec la doublette SES, HGGSP préfèrent une licence DEG. Ceux avec les doublettes physique-chimie, SVT et mathématiques, SVT acceptent le plus souvent des formations de santé, soit respectivement 31,7 % et 10,4 % en Pass, 14 % et 9,6 % en LAS et 6,2 % et 6,5 % dans un DE sanitaire et social.

Les candidats avec des doublettes autres que les dix principales acceptent surtout des licences. Ces doublettes comportent principalement les enseignements SES, HGGSP, LLCER et HLP.



DE	1,0 %
Autres	4,6 %

Note : HGGSP : Histoire, géographie, géopolitique, sciences politiques

LLCER : Langues, littératures et cultures étrangères et régionales

HLP : Humanités, littérature et philosophie

DE : diplôme d'État sanitaire et social

Source(s) : Mersi-Sies

Un rapport de l'Igésr sur le sujet

L'Igésr (Inspection générale de l'éducation, du sport et de la recherche) a rendu un rapport d'analyse des vœux et affectations dans l'enseignement supérieur des bacheliers 2021, paru le 26/01/2022, dont News Tank a publié une synthèse le 27/01.

« Le rapport montre que la réforme a été très bien comprise par les élèves, ils ont fait des choix et cette réforme a permis une plus grande liberté dans l'association des disciplines et des spécialités », indiquait [Caroline Pascal](#), cheffe de l'Igésr, lors de sa présentation.

Elle soulignait également « une forte adéquation en réalité entre les vœux des élèves et les attendus de ces formations ».

© News Tank Éducation & Recherche - 2022 - Code de la propriété intellectuelle : « La contrefaçon (...) est punie de trois ans d'emprisonnement et de 300 000 euros d'amende. Est (...) un délit de contrefaçon toute reproduction, représentation ou diffusion, par quelque moyen que ce soit, d'une oeuvre de l'esprit en violation des droits de l'auteur. »